

Visioconférence

« Évaluer ou mesurer les impacts des tiers-lieux »

Mardi 18 mars 2025

Cette visioconférence propose de rendre compte du spectre assez large des tiers-lieux : identifier, analyser et valoriser ce qui se passe dans les tiers-lieux et leurs impacts.

Cette note vise à synthétiser les grands thèmes abordés durant la visioconférence par les intervenant·es mais également par les participant·es au travers des questions qu'ils ou elles ont pu poser.

Objectifs

- Présenter les résultats intermédiaires du programme de recherche TiLTeR sur les effets territoriaux des tiers-lieux dont l'enquête auprès du personnel et des usager.e.s des tiers-lieux
- S'inspirer à travers des retours d'expérience (L'Usine Végétale et La quincaillerie)
- Présenter l'outil Commune Mesure

Partenaires - intervenants

- Patrice Tissandier & Killian, de l'[UMR Passages](#) pour le programme de recherche TiLTeR (tiers-lieux : territoires et réseaux)
- Louis Dupuy, de l'[APESA](#), Clément Garnung et Mathilde Flouroux pour l'évaluation de l'[Usine Végétale](#) (33)
- Kevin Maury de la [CRESS Nouvelle-Aquitaine](#) et Fanny Castuera pour l'évaluation de [La Quincaillerie](#) (23)
- Vincent Caillaux, Responsable de projet évaluation de [Plateau Urbain](#) – [Commune Mesure](#)



Grands axes évoqué

Programme de recherche TiLTeR

Objectif du programme de recherche

Il s'agit de comprendre le rapport étroit qu'entretient le tiers-lieu avec son territoire et donc, plus précisément à ses spécificités et avec ses réseaux (on parle d'encastrement dans les réseaux).

En géographie, on vient confronter la proximité spatiale (plus je suis proche, plus j'ai de chances d'interagir) et la proximité organisationnelle (fréquence de communication).

Comment les tiers-lieux associent ces deux proximités pour asseoir leur pérennité ?

Ce que nous avons fait depuis deux ans ?

- Recensé les tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine avec la Coopérative Tiers-Lieux
- Regardé à quels besoins répondent les tiers-lieux

Premières observations : Quand on corrèle la présence de tiers-lieux et des données socio-spatiales de l'INSEE, on observe :

- La présence d'actifs de plus de 15 ans qui occupent un emploi dans un autre département que celui de leur territoire
- La présence de déchetterie
- La fabrication de denrée alimentaire et de boissons (tiers-lieu engagé dans la transition agroalimentaire)
- La forte présence de pesticides dans la terre

Quel est le rapport d'étonnement à ce stade ? Quelles sont les premières analyses ?

L'objectif second était de construire des graphiques spatio-graphiques pour comprendre le fonctionnement de l'écosystème tiers-lieux.

Les questionnaires qui ont permis d'amener à ses premiers résultats sont toujours en ligne. N'hésitez pas à y répondre si cela n'est pas déjà fait.

Pourquoi participer ? Votre participation rend possible l'analyse de la qualité du réseau qui relie les tiers-lieux néo-aquitains à leur territoire, nous permettant de mieux comprendre leur ancrage local.

- Auprès des [responsables de tiers-lieux](#).
- Auprès des [usagers de tiers-lieux](#).

Ce qu'il nous reste à faire ?

Enfin, la dernière approche à travailler (en 2025, avec Killian) est de contacter les utilisateurs des tiers-lieux pour enrichir les données chiffrées et les qualifier.

À date, nous connaissons les nœuds mais nous ne savons pas les qualifier.

L'impact des tiers-lieux sur le territoire, une nouvelle question

La question de l'impact des tiers-lieux sur les territoires est apparue en cours d'étude.

Cette notion des **signaux faibles** est très peu étudiée. Comment arrive-t-on à les visualiser ?

Pour y répondre, nous avons organisé une journée d'étude en décembre 2024 "[Rendre visible les effets territoriaux des tiers-lieux](#)". Nous nous sommes appuyés, à cette occasion, sur l'outil de la **contre cartographie** animée par Nephys Zwer.

D'ailleurs, nous allons organiser plusieurs ateliers pour donner la parole aux tiers-lieux sur leurs impacts sur leur territoire. Le premier atelier aura lieu à L'Usine Végétale (date encore inconnue).

La mesure d'impacts de L'Usine Végétale avec L'APESA

Contexte

Le tiers-lieu l'Usine Végétale¹ avait du mal à démontrer toute la valeur créée et les externalités positives générées. Mathilde Flouroux-Larrat et Clément Carnung, cofondateurs, ont pris connaissance des outils de mesure d'impact. Seulement, leurs compétences étaient limitées. Ils se sont donc rapprochés de l'**APESA**. Cette structure hybride multiplie les regards et les expertises pour accompagner la transition écologique et sociétale.

De la raison d'être du projet aux enjeux à révéler

L'APESA a accompagné les parties prenantes de L'Usine Végétale à retravailler sur la raison d'être du projet : redonner de la dignité aux habitants ; générer de l'innovation en milieu rural ; changer les mentalités.

Cela a amené aux conclusions suivantes :

- L'enjeu majeur de la clarification des activités, du modèle d'affaires apparaît rapidement.
- Une vision singulière du porteur de projet : chaque personne est un projet et porte des projets collaboratifs.
- Le pari de la collaboration avec les acteurs locaux.
- Des relations moins fluides avec les collectivités, notamment la CALI : une place à trouver pour le lieu.

¹ L'Usine Végétale se situe en ruralité dans le nord libournais, sur la commune du Fieu (33).

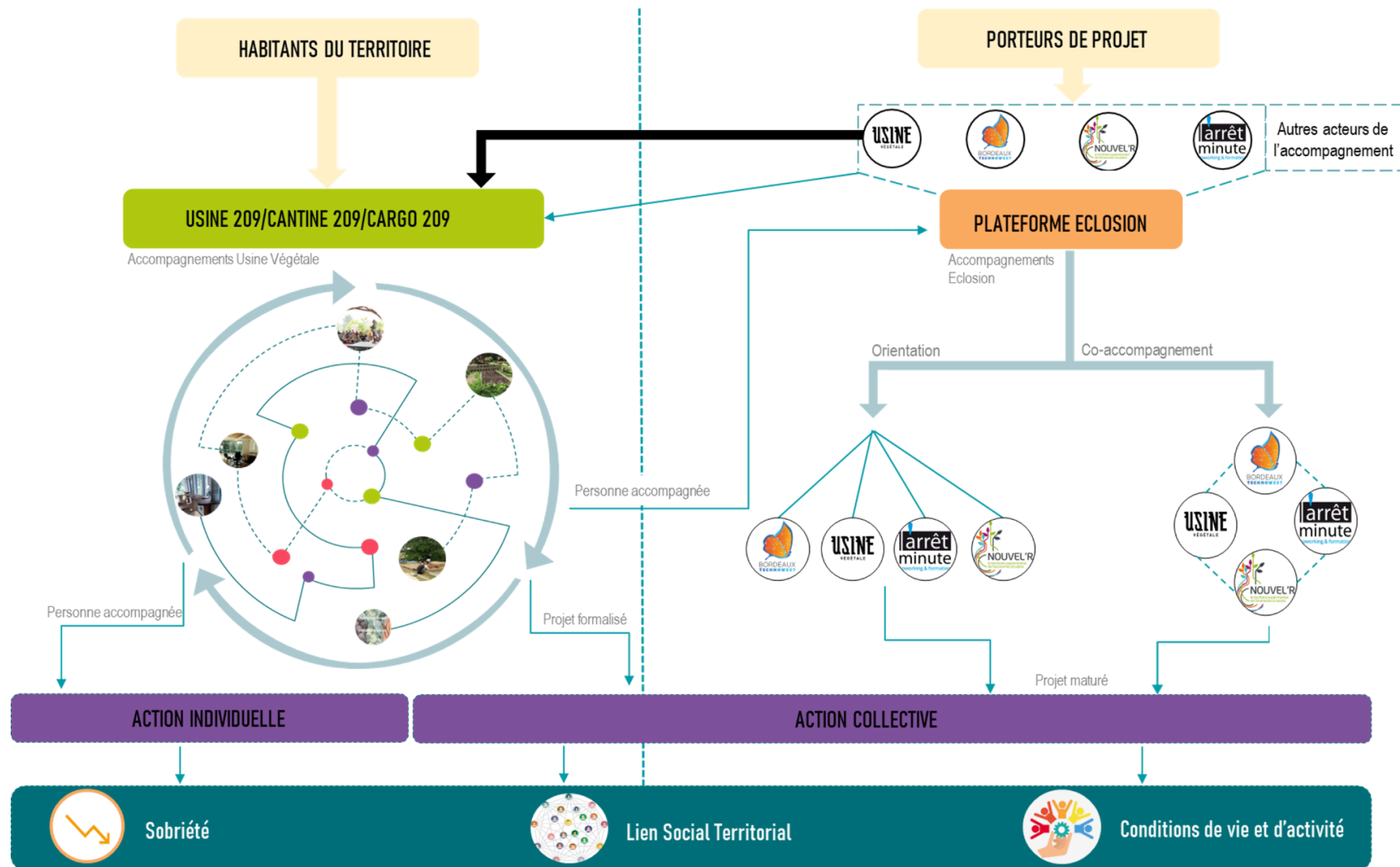
- Le projet Écllosion (véritable objet de la candidature à l'AMI Fabrique de Territoire) comme véhicule de coopération entre les acteurs du territoire.

Présentation du travail de l'APESA | La démarche d'évaluation

La démarche d'évaluation en 7 étapes :

1. Travailler sur la raison d'être
2. Analyser le positionnement des parties prenantes
3. Décider du périmètre d'intervention
4. Chercher des objectifs territoriaux >> 1er écueil, peu d'objectifs établis sur le Libournais, donc ils se sont basés sur les stratégies nationales.
5. Actifs naturels, actifs sociaux : les actifs représentent des stocks de valeur sur le territoire, des éléments qu'il convient de maintenir pour qu'ils continuent à générer de la valeur pour le territoire. Lors de l'évaluation, ils sont précisés pour identifier l'objet des impacts générés par l'organisation.
6. Proposer un jeu d'indicateurs
7. Mesurer





Conclusions de la démarche

Dans la continuité, L'Usine Végétale a pu :

- Rendre compte de l'impact de L'Usine Végétale pour convaincre les élus.
- Construire l'avenir du tiers-lieu.
- Personnellement, Mathilde et Clément ont vu les limites et ils ont réfléchi à une vision plus large.

“En tant que porteurs de projet, nous avons besoin de donner de la légitimité à nos projets, de coopérer et ainsi de s'inscrire comme acteurs reconnus du territoire.” C'est ainsi qu'ils ont créé le mouvement d'alliances Vivance.

Mouvement d'alliances VIVANCE

VIVANCE mouvement collectif d'intérêt général, opérateur pour la Responsabilité territoriale des entreprises, est soutenu par la chaire TerrEss en recherche action auprès de Sciences Po Bordeaux et Bordeaux Sciences Agro.

VIVANCE outils d'ingénierie de coopérations, tiers de confiance et soutien économique et de mécénat de compétences aux personnes engagées pour la transformation sociétale et environnementale.

Créatrice de liens et tiers de confiance, Vivance s'engage pour la RTE sur son territoire et pour soutenir les vivant.e.s engagé.e.s pour une transformation sociétale et environnementale.

La coopération et l'alliance de compétences et de moyens au service de femmes & d'hommes engagé.e.s pour les grands enjeux territoriaux d'ici, de maintenant et pour demain. Décloisonner les relations entre les entreprises traditionnelles de nos territoires et les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Faire alliance pour l'intérêt commun et en proximité.

Cette mesure d'impacts leur a également permis d'ouvrir le dialogue avec d'autres acteurs que ceux de l'ESS participant au décroisement cher aux tiers-lieux.

La mesure d'impact de la Quincaillerie avec la CRESS N-A

Contexte

Le tiers-lieu, la Quincaillerie est un service public porté par l'agglomération du Grand Guéret (23). Avantages : cela offre une certaine stabilité financière. Cinq personnes fonctionnaires et/ou salariées œuvrent quotidiennement. Inconvénients : Ils dépendent uniquement de la politique de l'agglomération et donc des élus au pouvoir.

La Quincaillerie a participé au programme “Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux (PATL)” entre 2021 et 2024.

Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux (PATL)

Pouvoir d'Agir en Tiers-Lieux est le nom d'un programme d'actions initié en 2021, piloté par [La MYNE](#), financé par la Fondation de France et mené par six tiers-lieux. Ce programme vise à démontrer et renforcer le pouvoir d'agir des tiers-lieux sur des enjeux



critiques de territoire (énergie, santé, numérique, climat...). Les six tiers-lieux participants au programme se sont donné pour objectif d'ici 2024 de faire collectivement jurisprudence autour de nouvelles formes de partenariat d'intérêt général associant acteurs publics, acteurs privés et société civile (partenariats public-privé-particulier).

Leur ambition, en participant à ce programme était de transformer un service public de collectivité en service public co-opéré en SCIC. La Quincaillerie propose une offre culturelle "non élitiste" (concerts, exposition, conférences) et un lieu d'accueil d'associations.

Aussi, ils ont eu besoin de donner à voir ce qui se passait dans leurs murs. La Quincaillerie vient de fêter ses 10 ans, il semblait nécessaire et pertinent de donner à voir ce qu'on y fait pour assurer la pérennité du lieu ; asseoir le projet et montrer que les acteurs ne sont pas déconnectés du territoire.

Une étude d'utilité sociale a ainsi été produite avec la CRESS.

Pourquoi avoir fait appel à la CRESS ?

> Pour bénéficier des compétences de l'Observatoire.

Animé par la [CRESS Nouvelle-Aquitaine](#), l'[Observatoire régional de l'ESS \(ORESS\)](#) a pour mission de mesurer les évolutions de l'emploi et de l'activité des entreprises inscrites dans le périmètre de l'ESS, afin d'en dégager les grandes tendances et les principaux enjeux pour le développement de l'ESS et des territoires.

La CRESS a développé une méthodologie et une expertise dans la conduite de diagnostics territoriaux dédiés à l'ESS. Ces derniers reposent sur un travail d'analyse et de synthèse qui s'appuie sur le **traitement de données quantitatives**, complété par des **entretiens individuels** et des **temps collectifs** avec les **acteurs de terrain**.

Présentation du travail de la CRESS

Les indicateurs ont été co-construits avec les habitants de La Quincaillerie. Cela a donc permis de :

- Collecter et trier les données produites en interne.
- Ressouder le collectif.
- Faire réfléchir les habitants sur les apports de La Quincaillerie dans leur quotidien.

Approche mixte et très suivie (246 retours aux questionnaires avec une grande diversité de répondants).

Rencontres individuelles des structures et des usagers du lieu. Dimension humaine valorisée.

Les questionnaires ont été administrés aux :

- Usagers du FabLab



- Grand Public
- Coworkers
- Elus >> Assez peu de retours des élus.

Conclusions de la démarche

Il ressort un très fort attachement des usagers au lieu.

87% des personnes sont très satisfaites des équipements.

1000 m² de surfaces ; 35 structures domiciliées.

Le tiers-lieu participe à l'attractivité du territoire du Grand Guéret et plus largement de la Creuse. Il s'agit d'un outil marketing attractif du territoire.

Le public est très varié : âge, profession, revenu.

Ce lieu est reconnu comme un lieu ressources de l'ESS, plus de 55% des structures de l'ESS gravitent autour. Si ce lieu n'existait pas, beaucoup de structures déclarent que leur activité n'existerait pas. Il est noté une fluidité dans le développement des interactions et de la mise en réseau.

Enfin, la santé mentale des personnes qui viennent travailler à La Quincaillerie est préservée.

Ce qui a bougé après : Au niveau politique, il y a eu une prise de conscience des bienfaits de l'ESS sur le territoire (pérenniser les petites structures plutôt que d'en faire venir des nouvelles).

L'outil de Commune Mesure

Un commun sur les questions d'évaluation de l'impact des tiers-lieux.

Pourquoi est-ce important ?

- Un outil au service du pilotage des projets
- Vérifier que le tiers-lieu est au bon endroit
- Communiquer, valoriser
- Capitaliser sur une période donnée (ex. : au bout de 10 ans)
- Essaimer, produire des connaissances
- Inspirer les autres tiers-lieux sur ces enjeux

La 1re question à se poser quand on se lance dans une démarche d'évaluation

Cf. : La diapositive à remplir.

Genèse et portage de la plateforme

Projet initié par Plateau Urbain en région parisienne principalement.



En 2018, expérimentation qui a levé des constats et ces constats ont donné naissance à Commune Mesure.

>> Démarche libre, *open source*.

Une logique de co-construction et qui assure ainsi d'être pertinente pour un maximum de tiers-lieux.

On défend une évaluation au service des porteurs de projet et de leur pilotage. Une évaluation plus collective et également progressive. Cela est important car, souvent, l'évaluation est subie car elle est utilisée au moment de rendre des comptes à ses financeurs.

Ce qui est disponible sur la plateforme de Commune Mesure

1. Des ressources génériques pour s'informer, se sensibiliser.
2. Des questionnaires pour poser les bases ; créer une fiche d'identité du lieu (30 minutes à 75 minutes de remplissage) pour commencer à se poser des questions.
>>> Cartographie des actions.
3. Des méthodes, des outils et des guides pour une démarche approfondie.

Questions

Est-ce que ça fait sens de lancer la réflexion dès le montage du projet, pour générer de la data dès le début et avoir des billes vis à vis des détracteurs / sceptiques politiques ? ou est-ce trop lourd ? Qui l'a fait et comment ?

Oui, plus encore, il est conseillé notamment de noter tout ce qui est dit d'informel autour du projet de tiers-lieu.

Cf. : Outil Commune Mesure >> Avec le [questionnaire général](#), nous ne sommes pas encore dans de l'évaluation mais plutôt dans de l'Intelligence Collective et du cadrage. Cela est un excellent outil qui permet de mobiliser les parties prenantes.

Bonus et contacts

- **Recherche participative, enjeux fonciers et réhabilitation de patrimoine, Newsletter de l'Observatoire des tiers-lieux, Février 2024. Disponible à ce lien : <https://emg4c.r.a.d.sendibm1.com/mk/mr/sh/1t6AVsd2XFnIGAC0g4vUEpHtdgoSrQ/xIVAjoKduNN4>**
- **Avisé, Évaluer son impact social - Le guide pour construire une démarche d'évaluation adaptée à ses enjeux, Avisé, Juin 2022. Disponible à ce lien : <https://www.avise.org/actualites/le-guide-methodologique-evaluer-son-impact-social-de-lavise>**



